

UMANENS RÉFÉRENCÉE POUR LE RÉGIME FRAIS DE SANTÉ DE LA BRANCHE ASSAINISSEMENT ET MAINTENANCE INDUSTRIELLE.

Après son premier accord de branche remporté en juin 2015, Umanens obtient le référencement pour le régime frais de santé de la branche Assainissement et Maintenance Industrielle.

LE RÉFÉRENCEMENT... EN QUELQUES MOTS.

Umanens, avec ses quatre mutuelles membres (Le Groupe Entis Mutuelles, Identités Mutuelle, La Mutuelle Familiale et le Groupe Mutualia), devient donc l'organisme référencé par les partenaires sociaux de la branche Assainissement. En tant qu'organisme référencé, Umanens propose une offre conforme en tous points à l'accord et répondant parfaitement aux obligations légales des employeurs de la CCN pour leur régime frais de santé.

Partenaire de référence pour la santé des employeurs et des salariés de la branche, les 600 structures et établissements de la branche peuvent d'ores et déjà souscrire leur contrat collectif auprès d'Umanens et ainsi proposer à leurs 12 000 salariés une garantie santé adaptée et ajustée à leurs besoins.

L'OFFRE D'UMANENS... DE PLUS PRÈS !

L'offre santé d'Umanens aux entreprises de la branche est le résultat d'une collaboration étroite avec les partenaires sociaux et les professionnels de l'Assainissement et de la Maintenance Industrielle. Elle est composée d'un socle de base à destination de l'employeur pour plus de simplicité et d'une option facultative à la souscription des salariés pour une plus grande liberté de choix. Ils ont ainsi la possibilité de couvrir, le cas échéant, leurs ayants droit.

Par ailleurs, Umanens a su négocier des conditions favorables aux employeurs et aux salariés garantissant le respect de leur budget.

INNOVATION ET SERVICES... UNE RÉPONSE AJUSTÉE !

Concevoir la santé des entreprises en l'associant à l'innovation et aux services, telle est la vision d'Umanens de la santé collective. Au-delà des réponses conformes à la réglementation et aux cahiers des charges des partenaires sociaux, Umanens crée et propose des solutions 360°.

De l'accompagnement de proximité aux prestations spécifiques, sans oublier les services dédiés, Umanens s'attache à rendre les exigences légales des employeurs compréhensibles et à simplifier la complémentaire santé collective.

Ainsi, l'offre globale d'Umanens au régime frais de santé de la branche Assainissement inclue un service d'assistance spécifique, l'accès à un réseau de soins ou encore un site internet dédié www.umanens-ami.fr, avec toutes les informations utiles aux employeurs. Par ailleurs, les entreprises de la branche de plus de 100 salariés disposent d'un service grand compte, associé à des prestations complémentaires, pour faciliter la mise en place et la gestion.

UMANENS... L'ALTERNATIVE MUTUALISTE !

Chaque réponse aux cahiers des charges confirme un peu plus Umanens comme un nouvel acteur de la protection sociale dans les branches professionnelles. Notre positionnement ciblé et l'analyse des attentes des partenaires sociaux nous permettent de construire des réponses adaptées, valorisant les outils, les services et le maillage territorial.

www.umanens.fr

À PROPOS D'UMANENS

Créée par le Groupe Entis Mutuelles, Identités Mutuelle, La Mutuelle Familiale et Mutualia, Umanens rassemble des mutuelles partageant les mêmes valeurs autour d'une coopération inédite, respectueuse de l'identité et de l'autonomie de chaque membre. Cette dynamique se traduit par la création de solutions concrètes et innovantes adaptées aux différents métiers et branches professionnelles. Elle vise aussi à pérenniser et à réinventer la protection au service du bien-être social, une Union pour qui « L'humain a du sens ».

UMANENS - Union de Groupe Mutualiste régie par le Code de la mutualité et soumise au livre I - SIREN N° 800 533 499.

contact presse